

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BIDART (N° 201214-03)

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

*L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le huit décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application du III de l'article 19 de la Loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.*

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS	ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR	SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS, Christine CAYZAC, Mabel ETCHEMENDY, Marc CAMPANDEGUI, Claire MARJAK, Adjoint au Maire, Christian BORDENAVE, Christine CALEN, Pantxo ITHURRIA, Pierre ESPILONDO, Jean-Philippe OUSTALET, Florence POEYUSAN, Sophie VALDAYRON, Pierre DAGOIS, Stéphanie MICHEL, Laurent BRIAULT, Eric IRASTORZA, Sophie DUFIET, Manu PORTET, Alexandra BOUR, Amaia ETCHELECOU, Jeanne DUBOIS, Denis LUTHEREAU, Isabelle CHARRITTON	Gérard GOYA ayant donné pouvoir à Marc BÉRARD, Francis TAMBOURINDEGUY ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe OUSTALET, Fabienne LAUTIER-ROY ayant donné pouvoir à Maryse SANPONS, Michel LAMARQUE ayant donné pouvoir à Jeanne DUBOIS	Mme Amaia ETCHELECOU

### **OBJET :**

#### **CONVENTION DE MUTUALISATION EN MATIÈRE D'USAGES NUMÉRIQUES AVEC LA CAPB**

Monsieur le Maire informe que par délibération en date du 1<sup>er</sup> février 2020, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a renouvelé une convention avec le Syndicat mixte La Fibre64 afin de déployer un programme de services numériques.

Ce champ de coopération est ouvert aux communes membres de la CAPB qui le souhaitent pour la réalisation des prestations suivantes :

- mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : accompagnement à la mise en conformité au RGPD par la mise en place d'un délégué à la protection des données mutualisé entre le Syndicat mixte La Fibre64 et ses membres : le Syndicat est désigné comme délégué à la protection des données de la commune ;
- dématérialisation de la commande publique : mise à disposition d'un profil acheteur sur la plateforme de marchés publics AMPA ;
- dématérialisation de l'envoi au contrôle de légalité : mise à disposition d'un tiers de télétransmission des actes et flux dématérialisés de la commune ;
- inclusion numérique : cet accompagnement prévoit notamment l'ingénierie, la coordination et l'animation des réseaux locaux d'inclusion numérique, une cartographie des lieux et des services d'inclusion numérique situés sur le territoire, ainsi qu'un site ressources pour tous les aidants ;
- webinaires : mise à disposition d'une série de webinaires thématiques accessibles à l'ensemble des élus et des agents des communes membres (intelligence artificielle, open data, identité numérique...)

Ces services sont accessibles gratuitement.

Pour rappel en octobre 2019, le Conseil Municipal avait validé la convention de mutualisation pour les trois premiers points proposés.

**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :**

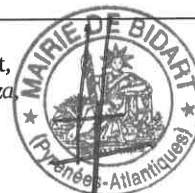
- **confirme l'intérêt de la commune de Bidart pour accéder aux services numériques suivants : mise en conformité au RGPD, dématérialisation de la commande publique et de l'envoi au contrôle de légalité, inclusion numérique et webinaires,**
- **autorise Monsieur le Maire à procéder à la signature de la convention de mutualisation correspondante ainsi qu'à toutes les formalités nécessaires à la mise en application de la présente délibération.**

---

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certificat d'affichage.  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Bidart,  
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI

---

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le **16 DEC. 2020**  
et publication ou notification du **22 DEC. 2020**

Le Maire de Bidart,  
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI